SCPI OPUS REAL

BÉNÉFICIEZ DES ATOUTS DU MARCHÉ ALLEMAND

DIVERSIFIEZ VOTRE ÉPARGNE EN INVESTISSANT
INDIRECTEMENT DANS L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

L'investissement dans des parts de SCPI présente un risque de perte en capital.
Les références à un prix/label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

INVESTMENT
MANAGEMENT

BNP PARIBAS
REAL ESTATE

L'immobilier
d'un monde
qui change

AVERTISSEMENT ET FACTEURS DE RISQUES

Avant d'investir dans une Société Civile de Placement Immobilier (SCPI), vous devez tenir compte des éléments et risques suivants :

- L'investissement dans une SCPI est un placement à long terme dont les performances sont liées à l'évolution, par nature cyclique, du marché immobilier en général et plus particulièrement dans les marchés locaux dans lesquels la SCPI investira. L'investissement dans une SCPI doit être adapté à votre objectif patrimonial dans une optique de diversification;
- La durée de détention recommandée dans la SCPI Opus Real est de 10 ans au minimum;
- Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans la SCPI dépend de votre situation financière et patrimoniale, de votre horizon d'investissement et de votre souhait de prendre les risques spécifiques à un investissement dans l'immobilier d'entreprise (notamment bureaux, commerces et entrepôts) localisé essentiellement en Allemagne et à titre accessoire dans d'autres pays de la zone Euro, notamment le risque de faible liquidité de ce type d'investissement;
- L'investissement dans les parts de la SCPI Opus Real présente un risque de perte en capital totale ou partielle;
- La rentabilité d'un investissement dans la SCPI Opus Real dépend des dividendes potentiels qui vous seront versés et de l'évolution de la valeur de la part :
  - *le versement des dividendes potentiels n'est pas garanti et peut évoluer de manière aléatoire, à la hausse comme à la baisse, en fonction notamment des conditions de location des immeubles, du niveau de loyer et du taux de vacance;*
  - *le délai de retrait (vente) des parts dépend de l'existence de nouvelles souscriptions;*
  - *la Société de Gestion ne garantit ni le rachat de vos parts ni la vente ni le prix de vente.*
- La SCPI peut avoir recours à l'endettement dans la limite de l'autorisation donnée par l'assemblée générale; en cas de recours à l'endettement le risque de perte de votre capital serait accru;
- En cas de souscription de vos parts par recours au crédit et en cas de retrait de vos parts, le produit de la cession de vos parts pourrait être insuffisant pour rembourser votre crédit;
- En outre, en cas de défaillance au remboursement du crédit consenti, les parts de la SCPI Opus Real pourraient devoir être vendues, pouvant entraîner une perte de capital;
- Votre responsabilité à l'égard des tiers est limitée au montant de votre part dans le capital de la société;
- Il est précisé que le rendement de la SCPI pourra être impacté par la fiscalité appliquée dans les pays dans lesquels elle détiendra des actifs et/ou l'existence ou pas de conventions fiscales avec la France. Il vous appartient de vous reporter au paragraphe 4 du Chapitre IV de la Note d'Information pour de plus amples détails.

La Note d'information de la SCPI Opus Real a reçu le visa SCPI n° 18-01 en date du 16 février 2018 délivré par l'AMF et a été actualisée le 1er janvier 2023.
La Notice prévue à l'article 422-196 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers a été réalisée par la mise en ligne, le 1er janvier 2023, d'une annonce sur le site internet de la SCPI.
Le droit de rétractation prévu par l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier relatif au démarchage et par l'article L.121-20-12 du Code de la consommation relatif à la fourniture à distance de services financiers ne s'applique pas aux souscriptions de parts de SCPI.

Opus Real

EN BREF

SCPI à **Capital Variable**

Créée en **janvier 2017**

Principalement constituée **d'immobilier d'entreprise en Allemagne**

Investissement accessible à partir de **10 200 €** environ[1]

Distribution potentielle de **revenus trimestriels**

LES PRINCIPAUX ATOUTS DU FONDS

Investissez dans des actifs principalement situés dans la **1re puissance économique** de la zone Euro[2]

Diversifiez votre épargne hors de France avec un investissement **« clé en main »**

Bénéficiez de **l'expertise** de BNP Paribas REIM France et de l'implantation en Allemagne de BNP Paribas REIM Germany

Profitez d'un investissement bénéficiant d'une **fiscalité foncière particulièrement intéressante**[3]

[1] *Le minimum de souscription est fixé à 5 parts.*
[2] *Donnée au 31/12/2022. Source : Oxford Economics.*
[3] *Les dispositions fiscales en vigueur au 31 décembre 2022 sont susceptibles d'évoluer. Chaque associé doit analyser son projet d'investissement en fonction de sa situation fiscale et de son taux d'imposition.*

Il faut une implantation locale pour comprendre les micro-localisations, les dynamiques de marchés, les secteurs en croissance et ceux qui souffrent. C'est ce que nous faisons pour Opus Real avec les équipes de BNP Paribas REIM Germany.
La SCPI a obtenu en fin d'année 2021 le label ISR (Investissement Socialement Responsable) et adopte ainsi une stratégie « Best in Progress » visant à l'amélioration des actifs détenus ou à acquérir dans les domaines environnemental, social et de gouvernance. Ce label apporte une meilleure lisibilité pour les associés qui rechercheraient des investissements plus responsables et plus durables.

Jean-Maxime JOUIS
Président du Directoire de BNP Paribas REIM France

Les références à un prix/label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.
Plus d'informations : www.reim.bnpparibas.fr/opus-real

Les principaux risques

LIÉS À UN INVESTISSEMENT DANS LA SCPI

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que l'associé conserve le produit pendant 10 ans. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. La catégorie de risque associée à cette SCPI est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risque de perte en capital : Le capital que l'associé investit dans la SCPI n'est ni garanti, ni protégé et peut donc être perdu. La responsabilité de l'associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital de la SCPI.

Risque de liquidité : Ce placement est considéré comme peu liquide. L'associé peut vendre ses titres de gré à gré ou demander le retrait de ses parts. Le retrait ou la vente des parts de la SCPI est conditionné à l'existence d'une contrepartie, la Société ne garantissant ni la revente, ni le retrait de vos parts.

Risque de blocage des retraits : En cas de blocage de retraits, les cessions de parts pourront être réalisées sur le marché secondaire, lors de la confrontation périodique des ordres d'achat et de vente des parts de la SCPI. En aucun cas les mêmes parts d'un associé ne peuvent faire l'objet à la fois d'une demande de retrait et être inscrites sur le registre des ordres de vente sur le marché secondaire.

Risque de marché : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, l'associé risque de perdre tout ou partie de son investissement.

Risques liés au recours à l'endettement : Les fluctuations du marché immobilier peuvent réduire de façon importante la capacité de remboursement de la dette et les fluctuations du marché du crédit peuvent réduire les sources de financement et augmenter de façon sensible le coût de ce financement. L'effet de levier a donc pour effet d'augmenter la capacité d'investissement de la SCPI mais également d'augmenter les risques de perte.

Risques en matière de durabilité : La SCPI est exposée à des risques de durabilité, définis comme tout événement ou situation liés à l'environnement, à la société ou à la gouvernance, qui, s'ils se produisent, peuvent avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur les revenus générés par l'investissement et/ou sa valeur. Le risque environnemental est le principal risque ESG dans le domaine de la gestion des investissements immobiliers, et peut inclure à la fois des risques physiques (par exemple, un événement climatique extrême) et des risques liés au changement (toute nouvelle réglementation environnementale qui conduirait la SCPI à engager une dépense directe ou indirecte).

UNIQUS, Bad Homburg (Francfort) - Acquis en décembre 2017[1].

[1] *Les investissements réalisés ne préjugent pas des investissements futurs.*

Opus Real

LA SCPI QUI VOUS DONNE ACCÈS À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE PRINCIPALEMENT EN ALLEMAGNE

Accédez à l'immobilier d'entreprise situé principalement en Allemagne, sans les soucis de gestion en direct mais en contrepartie de frais de gestion.

Accéder à différentes typologies d'immobilier d'entreprise

La SCPI vise à acquérir tout type d'immobilier d'entreprise principalement en Allemagne et à titre accessoire dans d'autres pays de la zone Euro : des bureaux, des commerces, des hôtels, des entrepôts ou des ensembles immobiliers mixtes.

Des immeubles sélectionnés dans une perspective de long terme

La stratégie d'investissement de la SCPI Opus Real repose sur :

- Des immeubles situés en périphérie des grandes agglomérations ou dans le centre des villes secondaires en respectant la qualité de la localisation ;
- Des immeubles situés dans des emplacements présentant une attractivité économique et une bonne accessibilité aux transports ;
- Des immeubles de qualité loués à des locataires présentant une solidité financière, si possible engagés dans des baux fermes et longs, ou le cas échéant offrant de bonnes perspectives de commercialisation locative.

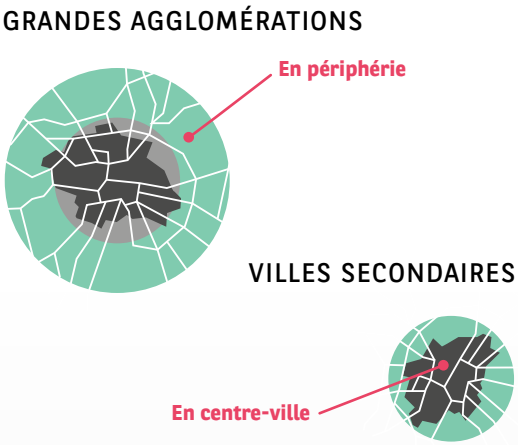

L'ESG au cœur de la stratégie

Depuis sa création, Opus Real a fait le choix d'investir dans des immeubles récents, intégrant souvent des normes environnementales.

Cet engagement s'est traduit en 2021 par l'obtention du label ISR[1], via une démarche « Best in progress » visant à améliorer les actifs détenus ou à acquérir.

Un plan d'action a été mis en place pour chacun des actifs afin de renforcer la performance énergétique, de promouvoir le bien-être au travail, et ainsi de garantir l'attractivité des immeubles auprès des locataires.

À QUI S'ADRESSE LA SCPI OPUS REAL ?

La SCPI Opus Real s'adresse aux investisseurs qui souhaitent diversifier leur épargne tout en investissant sur le long terme. Elle est accessible aux personnes physiques et aux personnes morales, résidant en France.

ATTENTION : Les décisions d'investissement de la société de gestion ne sont contraintes que par les éléments mentionnés dans la politique d'investissement détaillée dans la note d'information. À ce titre, le patrimoine actuellement détenu par la SCPI résulte des choix de gestion de BNP Paribas REIM France et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il ne préjuge en rien des investissements futurs.

[1] *Les références à un prix/label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.*
Plus d'informations : www.reim.bnpparibas.fr/opus-real

L'Allemagne

UN MARCHÉ IMMOBILIER AUX ATOUTS INCONTOURNABLES

BNP Paribas REIM France vous ouvre notamment les portes de l'Allemagne au travers de la SCPI Opus Real.

Données au 31/12/2022. Sources : BNP Paribas Real Estate Research France et Oxford Economics.

L'Allemagne, 1re puissance économique de la zone Euro

Des indicateurs[1] solides :

- Le PIB allemand représente environ 28 % du PIB de la zone Euro en 2022 ;
- Le marché du travail allemand est structurellement l'un des plus performants d'Europe avec un taux de chômage s'établissant à 3 % à fin 2022, soit environ 4 points de pourcentage de moins que l'ensemble de la zone Euro ;
- Structurellement, la balance commerciale de l'Allemagne reste excédentaire.

L'Allemagne, 1er marché d'investissements en immobilier tertiaire de la zone Euro

- L'Allemagne est, avec 22,5 milliards d'euros investis en 2022, le marché de bureaux le plus liquide de la zone Euro ;
- Le marché de bureaux allemand n'a pas d'équivalent au sein de la zone Euro : la France arrive en deuxième position avec des montants investis environ deux fois inférieurs. La situation de quasi plein emploi en Allemagne est un moteur majeur de la demande en espaces de bureaux. La croissance de l'emploi dans les métropoles allemandes devrait continuer à favoriser la génération de revenus locatifs, en particulier à Munich, Cologne et Francfort.

Les taux de vacance les plus bas d'Europe

- En matière d'équilibre offre-demande sur le marché locatif, l'Allemagne se distingue avec des taux de vacance parmi les plus bas d'Europe, à Berlin (3,2 %), à Hambourg (3,9 %) et à Munich (4,7 %) ;
- Ces faibles niveaux de vacance contribuent de façon essentielle à soutenir les loyers sur les nouveaux contrats de location.

Un marché immobilier décentralisé offrant une mutualisation des risques géographiques et locatifs

- Le marché immobilier d'entreprise allemand est réparti sur l'ensemble du territoire autour de 19 agglomérations de plus de 300 000 habitants et 7 métropoles majeures très spécialisées sur le plan sectoriel, dont une capitale administrative, une grande ville portuaire et un centre financier majeur ;
- 5 de ces métropoles font partie du top 10 des cibles privilégiées des investisseurs de bureaux en Europe. En 2022, Berlin a terminé 4ème derrière Londres, Paris, et Bruxelles, suivie de Francfort (5ème), Hambourg (6ème), Munich (8ème) et Düsseldorf (9ème).

QUELQUES GRANDS PÔLES ÉCONOMIQUES

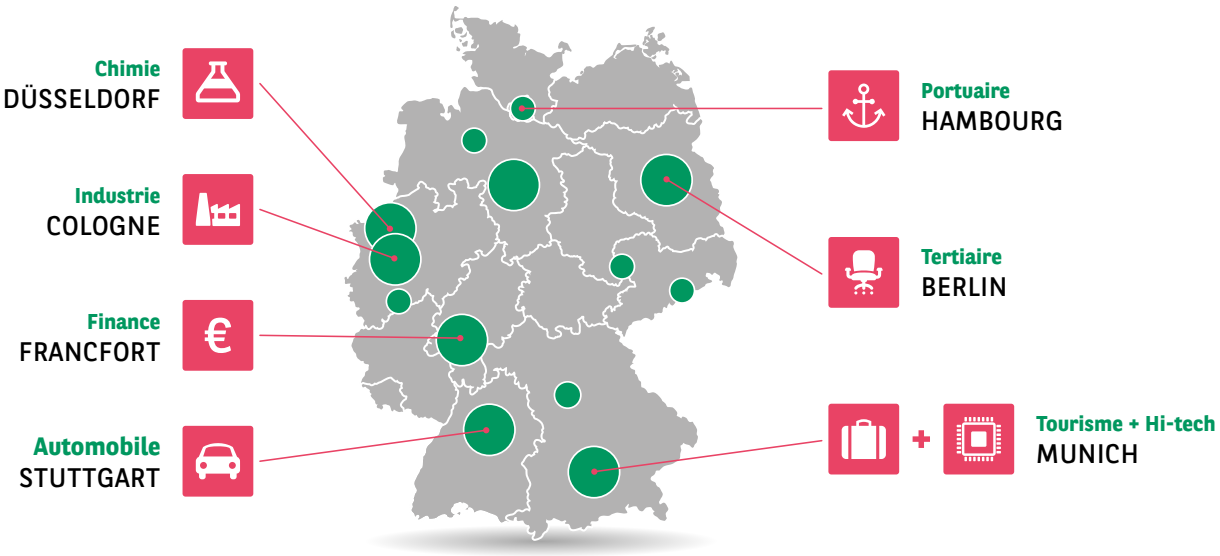

La SCPI Opus Real privilégie des actifs offrant un équilibre entre la qualité immobilière des biens, un bon emplacement, un taux de rendement satisfaisant à l'acquisition et une sécurité des revenus locatifs. La SCPI pourra se tourner vers de nouvelles typologies d'actifs à rendement plus attractif comme le commerce pour renforcer sa diversification et miser sur la résilience.

[1] *L'économie et les marchés immobiliers allemands (notamment) ciblés par la SCPI Opus Real sont par nature cycliques.*

Avec la SCPI Opus Real

FAITES VOYAGER VOTRE ÉPARGNE NOTAMMENT EN ALLEMAGNE

Plus de 190 millions d'euros d'acquisitions depuis la création du fonds

BUREAUX / ACTIVITÉS

HONEYCAMP Mannheim[1]

- Actif mixte de bureaux et d'activités de 11 000 m², acquis en octobre 2022.
- Concept unique pour les start-ups qui peuvent développer leurs innovations dans un cadre moderne et durable.
- Localisation proche des universités.

BUREAUX

ZWEI-SCHEIBEN-HAUS
Ratingen (Düsseldorf)[1]

- Ensemble de bureaux récent de 11 000 m² situé dans la banlieue de Düsseldorf, acquis en janvier 2021.
- Labellisé LEED[2] PLatinium et Wiredscore Silver.
- Très bonne desserte en transports en commun.

BUREAUX

TEERHOF Brême[1]

- Immeuble de bureaux de 9 400 m² récent, acquis en août 2020.
- Idéalement situé dans le centre-ville de Brême, à 200 m des transports en commun.
- Excellente visibilité de l'actif.

BUREAUX

H.TRIUM Munich[1]

- Immeuble de bureaux neuf, acquis en août 2019.
- Situé dans le quartier d'affaires de Munich Westend.
- Une accessibilité optimale au centre-ville de Munich et au boulevard périphérique.

HÔTEL

HÔTEL 2* Hallbergmos (Munich)[1]

- Immeuble récent, acquis en juin 2018.
- Situé à proximité de l'aéroport de Munich (2e plus grand aéroport d'Allemagne).
- Établissement de 110 chambres avec 55 unités de parking.

BUREAUX

UNIQUS Bad Homburg (Francfort)[1]

- Immeuble de bureaux neuf, acquis en décembre 2017.
- Certifié LEED[2] Gold, WiredScore Certified.
- Situé en périphérie de Francfort, très bien desservi par les transports.

Focus sur

LE FINANCEMENT À CRÉDIT DE VOTRE INVESTISSEMENT

Comme tout investissement immobilier, il est possible de financer la souscription de vos parts de SCPI à crédit. Votre conseiller est à votre disposition pour vous proposer une solution adaptée à votre situation et à vos objectifs.

Selon les dispositions fiscales en vigueur, vous pourrez déduire les intérêts d'emprunt, frais de dossier et assurance de vos revenus fonciers.

AVERTISSEMENT : Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Le souscripteur ne doit pas tenir compte exclusivement des revenus provenant de la SCPI, compte tenu de leur caractère aléatoire, pour faire face à ses obligations de remboursement. Si le rendement des parts n'est pas suffisant pour rembourser le crédit ou en cas de baisse du prix lors de la vente des parts, le souscripteur devra payer la différence. En cas de défaillance au remboursement du prêt consenti, les parts de la SCPI pourraient devoir être vendues, ce qui peut entraîner une perte de capital. Offre réservée aux particuliers majeurs capables et soumise à condition. Sous réserve d'acceptation par BNP Paribas.

[1] *Les investissements réalisés ne préjugent pas des investissements futurs.*

[2] *La certification LEED®, Leadership in Energy and Environmental Design, est une certification écologique pour les bâtiments initiée aux États-Unis en l'an 2000 par l'US Green Building Council®.*

Focus sur

LA FISCALITÉ APPLICABLE AUX ASSOCIÉS RÉSIDENTS FRANÇAIS D'OPUS REAL

Une fiscalité foncière intéressante[1] dans un environnement juridique et fiscal stable.

Les associés de la SCPI Opus Real sont redevables de l'impôt sur les revenus fonciers en fonction de leur quote-part dans le résultat fiscal de la SCPI.

Aucune déclaration fiscale en Allemagne

Les revenus locatifs perçus des immeubles situés en Allemagne supportent d'abord l'impôt sur les sociétés allemand au taux de 15,825 %[1]. Cet impôt est payé directement au Trésor allemand par la SCPI pour le compte de ses associés.

Des revenus perçus nets de fiscalité allemande

Les revenus perçus par les associés d'Opus Real sont nets de charges et de fiscalité allemande. Ils sont composés principalement de revenus fonciers issus des revenus locatifs perçus par la SCPI.

Un crédit d'impôt qui vient en réduction de la taxation en France

Chaque année, les associés d'Opus Real reçoivent un IFU leur indiquant les revenus avant fiscalité allemande à déclarer en France. Dans le cadre de la convention franco-allemande en vigueur, ils bénéficient d'un crédit d'impôt qui compense en grande partie leur imposition en France.
En cas de cession de parts, les plus-values éventuelles sont imposables selon la fiscalité en vigueur.

Pour des raisons de simplification et de clarté de lecture, les exemples ci-après sont simplifiés pour la base de calcul de l'imposition en Allemagne.

PERSONNES PHYSIQUES

Exemple pour 1 000 € de revenus locatifs allemands

- Couple avec 2 enfants
- TMI (Tranche Marginale d'Imposition) = 30 %
- Taux moyen d'imposition = 21 %
- Revenus locatifs allemands nets de charges = 1 000 €
- Charges d'emprunt et assurance = 100 € en France

IMPOSITION EN FRANCE		IMPOSITION EN ALLEMAGNE
Revenus imposables	1 000 € - 100 € = 900 €	
Différence entre le taux marginal et le taux moyen d'imposition	30 % - 21 % = 9 %	
Imposition	9 % x 900 € = 81 €	Imposition: 15,825 % x 1 000 € = 158,25 €
⚠ Pas de prélèvements sociaux		

81 € + 158,25 € = 239,25 € — **Soit un taux d'imposition de 23,9 %**

Dans cet exemple, les revenus distribués après fiscalités allemande et française seront de 1 000 € - 239,25 € = 760,75 €

*Par rapport à des revenus de même nature mais de source française soumis à la TMI du client + prélèvements sociaux net de CSG déductible en N+1, soit dans notre exemple : 900 € *45,16 % = 406,44 €, l'économie fiscale est de 167,19 €*

PERSONNES MORALES

Exemple pour 1 000 € de revenus locatifs allemands

- SCI familiale soumise à l'IS
- Revenus locatifs allemands nets de charges = 1 000 €
- Aucun emprunt - Trésorerie à investir

IMPOSITION EN FRANCE		IMPOSITION EN ALLEMAGNE
Revenus imposables	1 000 €	
Imposition à l'IS	25 %[2] x 1 000 € = 250 € Non prise en compte	
Imposition	0 €	Imposition: 15,825 % x 1 000 € = 158,25 €

0 € + 158,25 € = 158,25 € — **Soit un taux d'imposition de 15,825 %**

Dans cet exemple, les revenus distribués après fiscalité allemande seront de 1 000 € - 158,25 € = 841,75 €

À noter : les calculs sont donnés à titre indicatif sur la base des dispositions fiscales en vigueur au 31/12/2022. Chaque associé devra analyser son projet d'investissement en fonction de sa situation fiscale et de son taux d'imposition.

[1] *Les dispositions fiscales en vigueur au 31 décembre 2022 sont susceptibles d'évoluer.*
[2] *Sous réserve du taux réduit applicable aux PME, le taux normal d'imposition en France est de 25 % en 2022 pour une SCI à l'IS. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 7,63 M€ et dont l'IS dépasse 763 000 €, doivent en outre payer une contribution sociale de 3,3 % de l'IS dû au titre de l'exercice concerné.*

BNP Paribas REIM

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPÉRIENCE DE PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

BNP Paribas REIM France
Une société du Groupe BNP Paribas

DONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2022

source: BNP Paribas REIM France

60 ans d'expertise en Immobilier	**Plus de 105 000** investisseurs	**17,5 Mds €** d'actifs sous gestion	**13 SCPI, 2 SC, 13 OPPCI et 1 OPCI GRAND PUBLIC**

Pour mener à bien la stratégie d'investissement de la SCPI Opus Real, la société de gestion BNP Paribas REIM France s'appuie sur l'expertise locale de son partenaire allemand : **BNP Paribas REIM Germany.**

Cela lui permet de maîtriser l'ensemble des enjeux relatifs aux acquisitions immobilières en Allemagne, d'identifier les opportunités d'investissement attractives, de comprendre les dynamiques de marchés et de gérer efficacement les immeubles acquis.

BNP Paribas REIM Germany gère également les immeubles investis en Allemagne pour le compte de BNP Paribas REIM France.

BNP PARIBAS REIM S'ENGAGE À ÊTRE UN ACTEUR IMMOBILIER RESPONSABLE

Attention : la politique d'investissement de la SCPI ne prévoit pas d'engagement spécifique en matière d'immobilier responsable.

**SFDR : Règlement européen "(EU) 2019/2088"*

TOUTE L'ACTUALITÉ DE BNP PARIBAS OPUS REAL
OÙ QUE VOUS SOYEZ

#BEYONDBUILDINGS

www.reim.bnpparibas.fr

Si vous rencontrez des difficultés au niveau de la prestation ou du produit délivrée, vous pouvez contacter la société de gestion, soit par voie postale (BNP Paribas REIM France – Secrétariat Général – 50 cours de l'Île Seguin - CS 50280 - 92650 Boulogne-Billancourt Cedex), soit par voie électronique : reclamation.reim-france@bnpparibas.com [1]. Si votre réclamation concerne des services rendus par un tiers (distributeur, prestataire, etc.), BNP Paribas REIM France pourra la communiquer à ce dernier pour traitement et vous en tiendra informé.

Si les réponses apportées à votre réclamation sur un différend relatif à la commercialisation ou la gestion des produits gérés par BNP Paribas REIM France ne vous ont pas donné satisfaction, vous avez la possibilité, en tant qu'épargnant ou investisseur, de saisir le Médiateur de l'AMF.

Médiateur de l'AMF – Autorité des marchés financiers
17, place de la bourse 75082 Paris Cedex 2
Accueil : +33 (0) 1 53 45 60 00.

BNP Paribas REIM France est une société de gestion affiliée à la RICS. La note d'information de la SCPI Opus Real a reçu le visa SCPI n° 18-01 en date du 16 février 2018 délivré par l'AMF et a été actualisée le 1er janvier 2023. La Note d'information en cours de validité est remise à tout souscripteur préalablement à sa souscription, le bulletin de souscription comportant les conditions de l'émission en cours, le rapport annuel, les statuts, le document d'informations clés et le dernier bulletin d'information disponible. Elle est également disponible gratuitement auprès de la société de gestion sur demande sur un support durable au sens de l'article 314-5 et sur le site Internet www.reim.bnpparibas.fr.

Le droit de rétractation prévu par l'article L. 341-16 du Code Monétaire et Financier relatif au démarchage et par l'article L. 121-20-12 du Code de la consommation relatif à la fourniture à distance de services financiers ne s'applique pas aux souscriptions de parts de SCPI.

[1] *Coût selon fournisseur d'accès à Internet.*

BNP Paribas REIM France
SA au capital de 4 309 200 euros
Siège social : 50 cours de l'Île Seguin - CS 50280
92650 Boulogne-Billancourt Cedex
Immatriculée sous le N° 300 794 278 RCS Nanterre
BNP Paribas REIM France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF
(Agrément GP-07000031 en date du 1er juillet 2007 et du 15 avril 2014 au titre de la directive AIFM)

Document non contractuel. Réf. OR REIM 2023 - Mai 2023
Couverture : « Teerhof », Brême (Allemagne) - Acquis en 2020.
Les investissements réalisés ne préjugent pas des investissements futurs.

N° ADEME : FR200182_03KLJL

BNP PARIBAS REAL ESTATE

L'immobilier d'un monde qui change